

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR
- LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 - LA DESTRUCTION *
 - LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
- DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
- * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

*Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
Définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées*

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Côtes d'Armor
Nom et prénom du mandataire (le cas échéant) : Fabienne GAREL, Présidente
Adresse : N°4 Avenue du Chalutier sans pitié – BP 30560
Commune PLERIN
Code postal 22195

Nature des activités :
Qualification : Syndicat

B. IDENTIFICATION DES SPÉCIMENS

	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	Corvus monedula	45 000	Tous spécimens
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) Nature des spécimens, sexes, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Sauvetages de spécimens | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Étude écoéthologique | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Étude génétique ou biométrique | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Étude scientifique autre | <input checked="" type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input checked="" type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input checked="" type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Régulation de l'espèce sur le département des Côtes d'Armor afin de réduire les dégâts subis par les agriculteurs (cf. dossier technique)

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(renseigner l'une des rubriques suivant en fonction de l'opération considérée)

- D1. CAPTURE OU D'ENLÈVEMENT ***
- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : destruction
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
- S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
- Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges



Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :Utilisation de sources lumineuses Préciser :Utilisation de sources sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

D2. DESTRUCTIONDestruction des nids Préciser :Destruction des œufs Préciser :Destruction des animaux Par des animaux prédateurs Préciser :Par pièges létaux Préciser :Par capture et euthanasie Préciser : utilisation de cages piègesPar armes de chasse Préciser :Autres moyens de destruction Préciser :**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE ***Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :Utilisation d'animaux domestiques Préciser :Utilisation de sources lumineuses Préciser :Utilisation d'émissions sonores Préciser :Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :Utilisation d'armes de tir Préciser :Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION**Formation initiale en biologie animale Préciser :Formation continue en biologie animale Préciser :Autre formation Préciser : Lieutenants de louveterie, piégeurs agréés, chasseurs agréés**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**Préciser la période : mars 2021 à mars 2024
ou la date :**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives :

Départements : Côtes d'Armor (tout le département)

Cantons :

Communes : communes ayant des dégâts agricoles avérés

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population concernée :

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : cf. dossier technique
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Bilan annuel en fin de chaque année sur la base des informations fournies
par les personnes agréées (autorisation individuelle délivrée par la DDTM)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un
droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Périn
le 03 novembre 2020



